

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois Mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 16 Mars 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 23 – REPRESENTES : 6.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. MORMANN Cédric (*pouvoir à M. MORMANN Nolann*), Mme GUIHO Marie-France (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à M. PONTAC Serge*), Mme GILLET Maryline (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme GUILLAUME Marie-Hélène (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Sylvie AUBRY et Laurence PELÉ-LEGOUX.

OBJET :	<i>Participation de la Commune de Blain à la campagne 2017 de lutte contre les corvidés organisée par la FDGDON.</i>
----------------	--

N° 2017 / 03 / 22

Compte-tenu des nuisances provoquées par les corvidés, la FDGDON 44 anime et organise annuellement des luttes collectives par piégeage sur les Communes qui subissent le plus de dégâts dus à ces oiseaux.

Pour 2017, le périmètre couvre une surface de 175 200 ha incluant la Commune de BLAIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De participer à la campagne 2017 de lutte contre les corvidés qui se déroulera du 29 mars au 19 avril 2017 pour le secteur 1.

De financer en intégralité la lutte sur la Commune ; soit un montant de 2 950 € de participation à verser à la FDGDON.

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la Chambre d'Agriculture pour une participation financière à cette campagne de piégeage.

Vote : 28 pour – 1 abstention.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 24 Mars 2017,
Le Maire,

